

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement

AGENCE NATIONALE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



**AGENCE NATIONALE DE PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT**

Avis d'appel d'offres

N° 11/2017

**RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DANS
LE CADRE DES ACTIVITES D'IMMERSION EN MER DES DECHETS**

Dans le cadre du Programme de coopération Tuniso-Italien « Programme de Protection de l'Environnement », notamment l'objectif de renforcement des actions pour la sauvegarde de la Méditerranée, l'Agence Nationale de Protection l'Environnement (ANPE) se propose de lancer un appel d'offres international destiné aux institutions publiques, scientifiques, universitaires et fournisseurs de matériels italiennes ayant l'expérience dans les domaines de renforcement des actions de sauvegarde de la Méditerranée selon la réglementation en vigueur et conformément aux clauses du cahier des charges ayant pour objet «RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DES ACTIVITES D'IMMERSION EN MER DES DECHETS», pour la réalisation des activités suivantes :

- Organisation d'un atelier national sur les guides pour la gestion des matériaux aptes à l'immersion en mer.
- Définition des données à exploiter en environnement SIG (fonds sous-marins ; milieux et peuplement, sensibilités des milieux sous-marin, fragage et sites d'immersion ; zones, quantités, etc.).
- Mise en place d'un système WEB-SIG en utilisant les données numériques disponibles sur une aire pilote à choisir, pour la gestion des données sur l'activité d'immersion en mer des déchets.
- acquisition du logiciel et de l'équipement informatique nécessaire (1 serveur, 2 ordinateurs, 15 ordinateurs portables et l'acquisition des licences) et la formation d'une semaine en Tunisie d'un technicien du MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ENVIRONNEMENT, un de l'ANPE, un de l'APAL, un du CITET et un de l'INSTM, et des autres institutions concernées, sur l'utilisation du réseau.
- la réalisation d'une simulation numérique des pertes de matériaux et des phénomènes de dispersion, avec application à l'aire pilote choisie.
- Développement des outils techniques pour l'aide à la décision qui permettront de différencier, au niveau national, la qualité des déchets susceptibles d'immersion en mer.

- Création d'un système de monitoring
- Elaboration des procédures nationales de contrôle de l'activité d'immersion.
- formation en Italie sur l'élaboration des dossiers à soumettre au secrétariat de la convention de Barcelone.
- Acquisition des instruments du contrôle : Acquisition d'un Remotely Operated Vehicle (ROV).

Les entreprises désirant participer au présent appel d'offres, peuvent retirer gratuitement le dossier d'appel d'offres en format numérique (PDF) comme suit :

- soit en se présentant directement au siège de l'ANPE, Centre Urbain Nord 15 rue 7051 cité Essalem 1080 –Tunis
- soit en adressant une demande de retrait du DAO par Fax au nom du Directeur Général de l'ANPE au (+216 71 232 811) en indiquant clairement l'adresse mail sur la quelle l'entreprise souhaite recevoir le DAO en format numérique PDF.

L'offre doit parvenir par poste ou par rapide-poste ou directement au bureau d'ordre central de l'ANPE contre décharge au plus tard le **21/11/2017 à 13 heures** (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi)

L'ouverture des plis administratifs, techniques et financiers est publique et se tiendra le **21/11/2017 à 15 heures** à la salle de réunion du rez-de-chaussée de l'ANPE.

Toute offre non conforme aux clauses du cahier des charges ou parvenant après la date limite de réception des offres ne sera pas prise en considération.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent vingt jours (120), à compter de la date limite de réception des offres.